

## Enseignement supérieur &amp; Recherche

À la rentrée 2014, selon les projections effectuées à partir des résultats provisoires au baccalauréat et des choix d'orientation observés les années précédentes, les effectifs étudiants augmenteraient de 1,6% dans l'ensemble de l'enseignement supérieur. Les flux d'entrée dans le supérieur seraient également plus élevés que ceux de l'an dernier, sous l'effet d'un surcroît important de bacheliers professionnels et d'une légère remontée des taux de poursuite d'études des bacheliers généraux et technologiques.

À l'horizon 2023, le nombre de bacheliers augmenterait significativement pour toutes les séries par rapport à 2013, en raison principalement du dynamisme démographique. La mise en place de l'orientation prioritaire a permis d'augmenter le taux de poursuite et les effectifs des bacheliers professionnels en STS, et des bacheliers des séries technologiques en IUT.

Si les tendances en termes d'orientation, de poursuite d'études et de démographie se prolongeaient, les effectifs étudiants augmenteraient de 9% entre 2013 et 2023.

## Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2014 à 2023

### Projections pour la rentrée 2014

En France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte), avec 2 439 100 étudiants inscrits à la rentrée 2013, les effectifs de l'enseignement supérieur étaient en hausse de 2,1% (tableau 1). En prolongeant les tendances du passé, et en intégrant les premières informations disponibles sur la rentrée 2014 (voir « Méthodologie »), les effectifs dans l'enseignement supérieur seraient globalement en hausse d'environ 38 100 étudiants à la rentrée 2014 (+1,6%). Le nombre d'étudiants devrait croître dans toutes les filières de l'enseignement supérieur. L'accroissement serait de 1,9% dans les universités (hors IUT), de 1,5% dans les instituts universitaires de technologie (IUT), de 1,1% dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), de 0,2% dans les sections de techniciens supérieurs (STS), de 1,7% dans les formations d'ingénieurs non universitaires et de 1,4% dans les autres formations.

### Plus de bacheliers à la session de juin 2014

D'après les résultats provisoires du baccalauréat 2014, 710 600 candidats<sup>1</sup> se sont présentés au baccalauréat en France métropolitaine et dans les DOM lors de la session de juin

2014 et 624 700 ont été reçus (336 300 bacheliers généraux, 128 900 bacheliers technologiques et 190 200 bacheliers professionnels). Le taux de réussite global atteint 87,9%, en hausse de 1,1 point par rapport à celui de la session de juin 2013.

Le nombre de candidats présents aux épreuves est en progression sensible (+32 600) par rapport à l'an dernier, mais cette hausse est pour l'essentiel attribuable à la progression importante des candidats présents au baccalauréat professionnel (+30 500, soit +15% par rapport à 2013), tandis que l'effectif des candidats présents décroît pour les séries des baccalauréats technologiques (-2 000) et progresse très légèrement pour les séries générales (+4 200).

Le nombre de bacheliers professionnels est lui aussi en forte évolution avec 36 530 reçus (+20%) supplémentaires par rapport à 2013 (graphique 1). Le taux de réussite est en progression pour les séries professionnelles (+3,4%) alors même que les candidats présents aux épreuves étaient sensiblement plus nombreux. Par ailleurs, la hausse de bacheliers s'explique également par l'arrivée au niveau du baccalauréat en juin 2014 des premiers candidats des nouvelles spécialités « Accompagnement, soins et services à la personne » qui conclut la réforme de la voie professionnelle. Le nombre de bacheliers professionnels revient ainsi au niveau très élevé observé en 2012, année qui avait été marquée par la cumulation de deux années de bacheliers.

**TABEAU 1 - Effectifs de l'enseignement supérieur** (France métropolitaine + DOM hors Mayotte)

	Constat				Variation en % 2013/2023							
	2012	2013	Variation 2013/2012		2014	Variation 2014/2013		2018	2023	Variation 2023/2013		
			Effectif	%		Effectif	%			Effectif	%	
<b>Universités et établissements assimilés hors IUT (1)</b>	<b>1 387 462</b>	<b>1 424 528</b>	<b>37 066</b>	<b>2,7</b>	<b>1 451 300</b>	<b>26 800</b>	<b>1,9</b>	<b>1 530 200</b>	<b>1 549 700</b>	<b>125 200</b>	<b>8,8</b>	
- cursus licence (L)	774 685	794 724	20 039	2,6	811 900	17 200	2,2	857 300	860 100	65 400	8,2	
- cursus master (M)	547 884	565 692	17 808	3,3	574 500	8 800	1,6	608 100	623 200	57 500	10,2	
- cursus doctorat (D)	64 893	64 112	-781	-1,2	64 900	800	1,2	64 800	66 400	2 300	3,6	
<b>IUT</b>	<b>115 319</b>	<b>116 663</b>	<b>1 344</b>	<b>1,2</b>	<b>118 400</b>	<b>1 700</b>	<b>1,5</b>	<b>122 900</b>	<b>121 600</b>	<b>4 900</b>	<b>4,2</b>	
- IUT secondaire	47 459	48 135	676	1,4	49 100	1 000	2,1	51 800	51 300	3 200	6,6	
- IUT tertiaire	67 860	68 528	668	1,0	69 300	800	1,2	71 100	70 300	1 800	2,6	
<b>CPGE</b>	<b>82 165</b>	<b>83 425</b>	<b>1 260</b>	<b>1,5</b>	<b>84 300</b>	<b>900</b>	<b>1,1</b>	<b>90 800</b>	<b>90 300</b>	<b>6 900</b>	<b>8,2</b>	
<b>STS et autres formations (2)</b>	<b>263 057</b>	<b>264 768</b>	<b>1 711</b>	<b>0,7</b>	<b>265 300</b>	<b>500</b>	<b>0,2</b>	<b>276 400</b>	<b>281 700</b>	<b>16 900</b>	<b>6,4</b>	
- STS production	86 798	86 759	-39	0,0	85 900	-900	-1,0	88 600	89 800	3 000	3,5	
- STS services	176 259	178 009	1 750	1,0	179 400	1 400	0,8	187 800	191 900	13 900	7,8	
<b>Ensemble des quatre principales filières (3)</b>	<b>1 848 003</b>	<b>1 889 204</b>	<b>41 201</b>	<b>2,2</b>	<b>1 919 300</b>	<b>30 100</b>	<b>1,6</b>	<b>2 020 300</b>	<b>2 043 300</b>	<b>154 100</b>	<b>8,2</b>	
Ingénieurs (hors universitaires)	100 281	102 941	2 660	2,7	104 700	1 800	1,7	108 300	109 700	6 800	6,6	
Autres formations (4)	430 952	437 712	6 760	1,6	444 000	6 300	1,4	467 500	496 600	58 900	13,5	
<b>Ensemble (5)</b>	<b>2 379 236</b>	<b>2 429 857</b>	<b>50 621</b>	<b>2,1</b>	<b>2 468 000</b>	<b>38 100</b>	<b>1,6</b>	<b>2 596 100</b>	<b>2 649 600</b>	<b>219 700</b>	<b>9,0</b>	

(1) Les établissements assimilés sont les INP, les UT et les grands établissements.  
 (2) Les autres formations sont les DSCG, DCG, DNTS et DSAA, y compris les formations dépendant du ministère de l'agriculture.  
 (3) Universités et établissements assimilés, IUT, CPGE et STS.  
 (4) Écoles de commerce, d'art, d'architecture, de notariat, facultés privées, écoles paramédicales et sociales...  
 (5) Sans double compte des formations universitaires d'ingénieurs.  
 Source : MENESR - DGESIP - DGRI - SIES

Pour les séries technologiques, le taux de réussite plus élevé que l'an passé (+4,2%) fait plus que compenser la baisse des candidats présents aux épreuves et se traduit par une hausse du nombre de lauréats (+3,4%). Enfin, l'effectif des candidats reçus au bac général est quasi inchangé (+0,2%) par rapport à l'an dernier. Le taux de réussite est moins élevé qu'en 2013 (-1%), et ce dans toutes les séries du bac général. Seule la hausse des candidats présents aux épreuves permet, *in fine*, que l'effectif de bacheliers généraux reste stable.

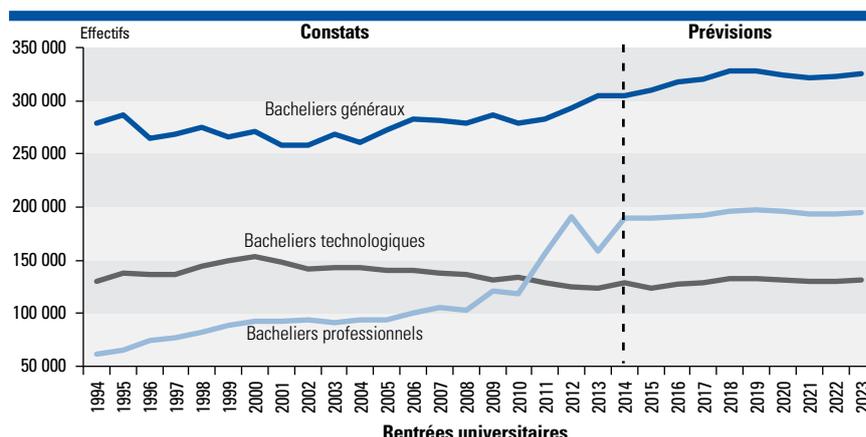
**Le taux de poursuite des bacheliers généraux et technologiques en hausse dans les universités hors IUT, stable en IUT et CPGE, en baisse en STS**

En 2013, la propension des bacheliers généraux et technologiques à s'inscrire dans l'une des quatre principales filières du supérieur (université, IUT, CPGE ou STS) s'élève à 80,8%, proportion stable par rapport à 2012, après de nombreuses années de baisse tendancielle (tableau 2). Cette propension pourrait remonter légèrement pour s'établir à 81,7% en 2014, selon les premières données recueillies. Ce ressaut contraste avec la tendance de long terme, de sorte qu'un retour à une diminution des taux est anticipé après 2014, à un rythme cependant ralenti

par rapport à la baisse tendancielle qui avait été observée jusque-là. À l'université (hors IUT), les taux de poursuite sont en hausse sensible (+1,9 point) pour les bacheliers généraux et technologiques à la rentrée 2013. Cette évolution concerne toutes les filières à l'exception du droit. En 2014, on observerait une nouvelle hausse de 0,3 point. Depuis 2010, les taux semblaient avoir atteint un palier avant qu'ils ne remontent en 2013. Aussi, la hausse récente pourrait être la traduction du report vers l'université de bacheliers n'ayant pu obtenir de places en IUT ou STS en raison de la mise en place de l'orientation prioritaire (voir encadré « Bilan de la mise en œuvre de l'orientation prioritaire »).

Cette hypothèse est cohérente avec l'observation des poursuites d'études dans les autres filières. Ainsi, entre 2012 et 2013, on enregistre une légère baisse des taux de poursuite des bacheliers généraux en IUT (de 10,6% à 10,2%) ainsi qu'en STS (de 7,5% à 7,1%) et une remontée des taux de poursuite de ces mêmes bacheliers à l'université (54,6% à 56,3%). De même, les bacheliers des séries technologiques poursuivent moins en STS en 2013 (le taux passe de 39,3% à 35%). Sur la période de projection, une hypothèse prudente a néanmoins été retenue pour la poursuite d'études en université hors IUT, fondée sur le taux de poursuite moyen calculé sur les trois dernières années d'observation.

**GRAPHIQUE 1 - Effectifs de bacheliers** (France métropolitaine + DOM hors Mayotte)



Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES pour 2015 à 2023, MEN pour la période 1994 à 2013, 2014 : résultats provisoires du baccalauréat

**TABLEAU 2 - Taux de poursuite des bacheliers dans les filières de l'enseignement supérieur** (France métropolitaine + DOM hors Mayotte)

	Constat					Prévisions (scénario tendanciel)		
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2018	2023
<b>Bacheliers généraux dans les quatre principales filières</b>	<b>86,9</b>	<b>87,7</b>	<b>86,8</b>	<b>85,7</b>	<b>86,1</b>	<b>86,7</b>	<b>85,6</b>	<b>84,8</b>
Universités et établissements assimilés (hors IUT)	55,0	56,0	55,3	54,6	56,3	56,8	56,3	56,0
- Droit	9,7	9,8	9,9	9,8	9,5	9,2	8,9	8,6
- Sciences éco., AES	5,8	5,4	5,6	5,5	5,9	5,6	5,6	5,6
- Lettres, sciences humaines	17,2	17,9	17,4	16,9	17,2	17,6	17,5	17,5
- Sciences, STAPS	10,9	11,7	11,7	11,3	12,3	13,1	12,8	12,9
- Santé	11,4	11,2	10,7	11,0	11,4	11,3	11,5	11,5
IUT	10,8	10,7	10,7	10,6	10,2	10,1	10,0	9,9
STS	7,8	7,7	7,6	7,5	7,1	6,7	6,4	6,0
CPGE	13,4	13,2	13,2	13,0	12,6	13,0	12,9	12,9
Autres formations de l'enseignement supérieur	12,2	12,3	12,3	12,5	12,2	nc	nc	nc
<b>Bacheliers technologiques dans les quatre principales filières</b>	<b>72,2</b>	<b>71,6</b>	<b>70,8</b>	<b>69,3</b>	<b>67,7</b>	<b>69,8</b>	<b>68,8</b>	<b>68,5</b>
Universités et établissements assimilés (hors IUT)	18,0	18,8	18,8	18,7	20,0	20,7	20,3	20,3
- Droit	2,9	2,8	2,8	2,7	2,6	2,9	2,8	2,8
- Sciences éco., AES	3,3	3,2	3,2	3,0	3,0	3,3	3,1	3,1
- Lettres, sciences humaines	7,2	7,7	7,5	7,4	7,8	7,6	7,7	7,7
- Sciences, STAPS	3,6	4,2	4,4	4,5	5,3	5,6	5,5	5,5
- Santé	1,0	0,9	0,9	1,1	1,3	1,2	1,3	1,3
IUT	10,2	9,9	9,6	9,7	11,1	11,4	11,2	11,2
STS	42,7	41,5	40,8	39,3	35,0	35,9	35,5	35,2
CPGE	1,4	1,5	1,6	1,7	1,7	1,8	1,8	1,8
Autres formations de l'enseignement supérieur	5,6	5,1	5,2	5,6	5,4	nc	nc	nc
<b>Bacheliers généré. + techno. dans les quatre principales filières</b>	<b>82,3</b>	<b>82,5</b>	<b>81,8</b>	<b>80,8</b>	<b>80,8</b>	<b>81,7</b>	<b>80,8</b>	<b>80,1</b>
Universités et établissements assimilés (hors IUT)	43,3	44,0	43,9	43,9	45,8	46,1	46,0	45,8
- Droit	7,6	7,6	7,7	7,7	7,5	7,3	7,1	6,9
- Sciences éco., AES	5,0	4,7	4,9	4,8	5,0	4,9	4,9	4,9
- Lettres, sciences humaines	14,1	14,6	14,3	14,1	14,5	14,6	14,7	14,7
- Sciences, STAPS	8,6	9,3	9,4	9,3	10,3	10,9	10,7	10,8
- Santé	8,1	7,9	7,7	8,1	8,5	8,3	8,5	8,5
IUT	10,6	10,4	10,4	10,3	10,4	10,5	10,4	10,3
STS	18,8	18,6	18,0	17,0	15,2	15,4	14,8	14,4
CPGE	9,6	9,4	9,6	9,6	9,4	9,7	9,7	9,7
Autres formations de l'enseignement supérieur	10,1	10,0	10,1	10,4	10,3	nc	nc	nc
<b>Bacheliers professionnels dans les quatre principales filières</b>	<b>24,5</b>	<b>25,1</b>	<b>26,9</b>	<b>26,9</b>	<b>31,0</b>	<b>28,1</b>	<b>29,2</b>	<b>31,0</b>
Universités et établissements assimilés (hors IUT)	7,0	7,0	8,3	8,0	7,9	7,7	7,3	7,0
- Droit	1,1	1,1	1,3	1,1	1,1	1,0	1,0	0,9
- Sciences éco., AES	1,8	1,6	2,2	1,9	1,7	1,7	1,3	1,0
- Lettres, sciences humaines	3,1	3,1	3,5	3,6	3,7	3,6	3,6	3,6
- Sciences, STAPS	1,0	1,1	1,3	1,4	1,4	1,3	1,3	1,3
- Santé	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
IUT	0,8	0,8	0,9	0,8	0,8	0,6	0,5	0,5
STS	16,7	17,4	17,8	18,1	22,3	19,8	21,4	23,5
CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres formations de l'enseignement supérieur	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	nc	nc	nc
<b>Ensemble bacheliers dans les quatre principales filières</b>	<b>69,3</b>	<b>69,7</b>	<b>66,7*</b>	<b>63,9</b>	<b>67,3</b>	<b>65,4</b>	<b>65,4</b>	<b>65,4</b>
Universités et établissements assimilés (hors IUT)	35,2	35,7	34,1	32,7	35,5	34,4	34,4	34,2
- Droit	6,1	6,1	5,9	5,6	5,8	5,4	5,3	5,1
- Sciences éco., AES	4,3	4,0	4,1	3,9	4,1	3,9	3,8	3,7
- Lettres, sciences humaines	11,6	12,0	11,3	10,8	11,6	11,3	11,4	11,4
- Sciences, STAPS	6,9	7,5	7,2	6,8	7,9	8,0	7,9	7,9
- Santé	6,3	6,1	5,6	5,6	6,2	5,9	6,0	6,0
IUT	8,4	8,3	7,8	7,3	7,8	7,5	7,4	7,3
STS	18,3	18,3	17,9	17,3	17,1	16,7	16,8	17,2
CPGE	7,5	7,3	6,9	6,6	6,9	6,8	6,8	6,8
Autres formations de l'enseignement supérieur	8,0	7,9	7,5	7,4	7,6			

Lecture : à la rentrée 2013, 86,1% des bacheliers généraux de l'année se sont inscrits dans l'une des principales filières post-baccalauréat, dont 56,3% à l'université hors IUT, 12,6% en CPGE, 10,2% en IUT et 7,1% en STS. Ces pourcentages incluent les inscriptions multiples d'un étudiant.

nc = non calculé, les taux de poursuite des autres formations ne sont pas estimés dans le cadre des prévisions des rentrées ultérieures à 2013.

\* À partir de 2011, le taux de poursuite global baisse fortement en raison d'un effet de structure : les bacheliers professionnels sont ceux qui ont le taux de poursuite le plus faible et leur nombre augmente très fortement ces deux années, par conséquent, le taux de poursuite global de tous les bacheliers diminue.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

**TABLEAU 3 - Flux d'entrée en première année dans les principales filières post-baccalauréat (France métropolitaine + DOM hors Mayotte)**

	2012	2013	Variation		Variation 2013/2023					
					2014	Variation		2023	Variation	
	Constat	Constat	Effectif	%	Projection	Effectif	%	Prévision	Effectif	%
<b>Universités et établissements assimilés (hors IUT)</b>	<b>240 979</b>	<b>252 353</b>	<b>11 374</b>	<b>4,5</b>	<b>258 400</b>	<b>6 000</b>	<b>2,4</b>	<b>266 700</b>	<b>14 300</b>	<b>5,7</b>
- dont droit	39 844	39 543	-301	-0,8	39 400	-100	-0,3	39 200	-300	-0,8
- dont sciences éco., AES	28 970	29 991	1 021	3,4	30 300	300	1,0	30 100	100	0,3
- dont lettres, sciences humaines	86 799	89 436	2 637	2,9	92 000	2 600	2,9	96 000	6 600	7,4
- dont sciences et STAPS	48 365	53 487	5 122	9,6	57 000	3 500	6,5	59 000	5 500	10,3
- dont santé	37 001	39 896	2 895	7,3	39 600	-300	-0,8	42 500	2 600	6,5
<b>IUT</b>	<b>49 631</b>	<b>50 984</b>	<b>1 353</b>	<b>2,7</b>	<b>51 600</b>	<b>600</b>	<b>1,2</b>	<b>52 800</b>	<b>1 800</b>	<b>3,5</b>
- dont IUT secondaire	20 775	21 446	671	3,1	21 900	500	2,3	22 600	1 200	5,6
- dont IUT tertiaire	28 856	29 538	682	2,3	29 800	300	1,0	30 200	700	2,4
<b>CPGE</b>	<b>40 726</b>	<b>40 832</b>	<b>106</b>	<b>0,3</b>	<b>42 400</b>	<b>1 600</b>	<b>3,9</b>	<b>44 500</b>	<b>3 700</b>	<b>9,1</b>
<b>STS et autres formations</b>	<b>128 182</b>	<b>116 663</b>	<b>-11 519</b>	<b>-9,9</b>	<b>127 900</b>	<b>11 200</b>	<b>9,6</b>	<b>135 600</b>	<b>18 900</b>	<b>16,2</b>
- dont STS production	43 495	41 179	-2 316	-5,6	41 900	700	1,7	43 600	2 400	5,8
- dont STS services	84 687	84 372	-315	-0,4	86 000	1 600	1,9	92 000	7 600	9,0
<b>Ensemble</b>	<b>459 518</b>	<b>469 720</b>	<b>10 202</b>	<b>2,2</b>	<b>480 300</b>	<b>19 400</b>	<b>4,1</b>	<b>499 600</b>	<b>29 900</b>	<b>6,4</b>

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

Il est donc supérieur à celui observé en 2013, mais inférieur à celui de 2014.

En 2013, le taux de poursuite des bacheliers technologiques en IUT est marqué par une hausse de 1,4 point pour s'établir à 11,1 % après des années de stagnation autour de 10 %. Cette évolution est la conséquence de l'orientation prioritaire. Corrélativement, la part des nouveaux bacheliers technologiques en IUT parmi l'ensemble des nou-

veaux bacheliers de cette filière progresse pour s'établir à 30 % en 2013 après avoir atteint 27 % en 2012. Les projections relatives à 2014 intègrent de nouveau une légère hausse de ce taux de poursuite qui s'établirait à 11,4 %. La part des nouveaux bacheliers technologiques en IUT s'élèverait alors à 31,4 %. La projection à l'horizon 2023 est fondée sur une stabilisation de ce taux.

En 2013, le taux de poursuite global, sous

statut scolaire, des bacheliers professionnels (*tableau 2*) est en hausse très sensible : il s'établit à 31 % contre 26,9 % en 2012. Ce taux était déjà orienté à la hausse depuis plusieurs années, mais la mise en place de l'orientation prioritaire, dans un contexte de repli du nombre de bacheliers professionnels susceptibles d'en bénéficier, a accéléré cette évolution en portant le taux de poursuite en filière STS de 18,1 % à 22,3 % ; parallèlement, le taux de poursuite est stable en IUT et en léger retrait à l'université. La part des bacheliers professionnels poursuivant en STS progresse ainsi à un rythme soutenu et atteint 35 % en 2013 (32,7 % en 2012).

En revanche, en 2014, le taux de poursuite global des bacheliers professionnels devrait, selon les premières indications disponibles, se replier (-2,9 points) pour s'établir à 28,1 %, à un niveau qui reste néanmoins supérieur au taux observé en 2012. Ce repli s'observerait dans les quatre principales filières analysées (universités, IUT, STS, CPGE). Il tient sans doute à l'afflux de nouveaux bacheliers professionnels en 2014, pratiquement aussi nombreux qu'en 2012 en raison de l'arrivée au bac de nouvelles séries professionnelles. Signe que ce repli ne relève probablement pas d'un moindre attrait pour l'enseignement supérieur, les effectifs de nouveaux bacheliers professionnels devraient néanmoins augmenter à la fois à l'université et en STS. En outre, au final, la proportion de nouveaux bacheliers professionnels en filière STS par rapport à l'ensemble des nouveaux bacheliers devrait continuer de progresser en 2014.

**TABLEAU 4 - Effectifs des universités et établissements assimilés hors IUT (France métropolitaine + DOM hors Mayotte)**

	Constat 2013	Prévisions (scénario tendanciel)			Variation en % 2013/2023
		2014	2018	2023	
<b>Cursus L</b>	<b>794 724</b>	<b>811 900</b>	<b>857 300</b>	<b>860 100</b>	<b>8,2</b>
dont Droit	121 640	121 800	122 300	119 800	-1,5
dont Sciences économiques, AES	120 215	122 000	125 300	124 700	3,7
dont Lettres, sciences humaines	295 593	302 300	320 200	323 100	9,3
dont Sciences et STAPS	184 136	192 000	211 200	214 400	16,4
dont Santé	73 141	73 800	78 300	78 100	6,8
<b>Cursus M (1)</b>	<b>565 692</b>	<b>574 400</b>	<b>608 100</b>	<b>623 300</b>	<b>10,2</b>
dont Droit	82 420	83 900	83 500	81 200	-1,5
dont Sciences économiques, AES	75 381	74 600	72 400	68 000	-9,8
dont Lettres, sciences humaines	145 788	150 500	160 000	168 700	15,7
dont Sciences et STAPS	120 453	123 000	141 600	152 700	26,8
dont Santé	141 649	142 400	150 600	152 700	7,8
<b>Cursus D</b>	<b>64 112</b>	<b>64 900</b>	<b>64 800</b>	<b>66 400</b>	<b>3,6</b>
dont Droit	7 773	7 600	7 100	6 100	-21,5
dont Sciences économiques, AES	3 909	4 000	4 300	4 700	20,2
dont Lettres, sciences humaines	21 624	22 000	22 100	22 900	5,9
dont Sciences et STAPS	29 296	29 800	29 800	31 200	6,5
dont Santé	1 510	1 500	1 500	1 500	-0,7
<b>Total</b>	<b>1 424 528</b>	<b>1 451 200</b>	<b>1 530 200</b>	<b>1 549 800</b>	<b>8,8</b>
dont Droit	211 833	213 300	212 900	207 100	-2,2
dont Sciences économiques, AES	199 504	200 600	202 000	197 400	-1,1
dont Lettres, sciences humaines	463 005	474 800	502 300	514 700	11,2
dont Sciences et STAPS	333 885	344 800	382 600	398 300	19,3
dont Santé	216 300	217 700	230 400	232 300	7,4

(1) Y compris formations au diplôme d'ingénieur, de magistère, de master ingénieur, d'institut d'études politiques.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

## Augmentation des nouvelles inscriptions en première année à l'université

Les nouvelles inscriptions en première année à l'université (hors IUT) et dans les établissements assimilés (voir encadré «*Champ des établissements*»), devraient augmenter en 2014 (+2,4% soit environ 6000 étudiants supplémentaires) (tableau 3), après une hausse de 4,5% en 2013. Cette évolution résulterait principalement de la hausse des taux de poursuite des bacheliers généraux et technologiques ainsi que de la hausse des effectifs des bacheliers technologiques à la session 2014. Les évolutions seraient contrastées selon les filières : une hausse serait observée en sciences, lettres et sciences humaines et en économie et AES, tandis que les effectifs seraient stables en droit et en légère baisse en santé.

## Hausse des effectifs étudiants en licence

En 2013, tous cursus confondus, les effectifs dans les universités (hors IUT) et les établissements assimilés ont augmenté de 37 100 étudiants (+2,7%) (tableau 1). La hausse est de 20 000 étudiants en licence (+2,6%) et 17 800 en master (+3,3%). En revanche, le nombre d'étudiants en doctorat décroît (-1,2%). En 2014, le nombre d'inscriptions à l'université, tous cursus confondus, continuerait de progresser avec 26 800 étudiants supplémentaires (+1,9%) (tableau 4). Les effectifs en licence augmenteraient de 17 200 étudiants (+2,2%). Les effectifs en master s'accroîtraient de 8 800 étudiants supplémentaires (+1,6%). Les effectifs en doctorat seraient en légère hausse.

## Augmentation des effectifs en IUT et CPGE, mais stagnation en STS

Entre la rentrée 2013 et la rentrée 2014, les effectifs devraient augmenter de 1,1% en CPGE (+900 élèves, lycées agricoles inclus) et de 1,5% en IUT (+1 400). En CPGE, malgré une évolution très faible de l'effectif des bacheliers généraux en 2014, l'évolution à la hausse des effectifs proviendrait d'une part de la progression des taux de poursuite des bacheliers généraux en CPGE en 2014 et d'autre part de la croissance du nombre

de bacheliers S. En IUT, la hausse des effectifs serait imputable aux effets conjoints de la croissance du nombre de lauréats au baccalauréat technologique en 2014, après plusieurs années de baisse, et de la hausse des taux de poursuite de ces bacheliers en IUT du fait de l'orientation prioritaire.

En STS, les effectifs n'augmenteraient que de 500 étudiants en 2014, après sept années de hausses plus conséquentes depuis 2007 (tableau 1). Ce tassement s'observerait malgré la hausse importante de l'effectif de bacheliers professionnels.

## Projections à l'horizon 2023

En 2023, 2 649 600 étudiants seraient inscrits dans l'enseignement supérieur français, soit 219 700 étudiants de plus qu'en 2013. Le scénario décrit ici repose sur la prolongation des tendances en matière de taux de poursuite des bacheliers dans les différentes filières de l'enseignement supérieur (voir encadré «*Principales hypothèses retenues pour les projections*»). Il s'appuie également sur les projections d'effectifs de terminales, très largement conditionnées par les évolutions démographiques, et notamment le choc de naissances survenu en 2000.

## Un dynamisme démographique qui bénéficie à toutes les séries du baccalauréat

Entre 2013 et 2023, le nombre de bacheliers serait en forte augmentation pour tous les groupes de série du bac. La croissance serait du même ordre de grandeur pour les bacs généraux (+28 500, soit +6,9%) et pour les bacs technologiques (+7 600, soit +6,1%). La hausse, essentiellement concentrée en 2017, 2018 et 2023, résulte de l'arrivée au baccalauréat des classes d'âge particulièrement nombreuses nées en 2000 et 2001 puis en 2006. Le nombre de bacheliers professionnels devrait croître plus fortement encore entre 2013 et 2023 (+22,4%), suite à la réforme de cette voie en 2009, l'année 2013 constituant un point bas atypique à l'horizon de la projection; la réforme n'avait pas encore été totalement achevée. Par la suite, les effectifs de bacheliers professionnels sont supposés se maintenir au niveau élevé observé en 2014, au-dessus de 190 000 reçus par an.

## 29 900 entrées supplémentaires dans les quatre principales filières du supérieur

En 2023, le nombre de nouveaux entrants<sup>2</sup> à l'université (hors IUT) serait supérieur de 5,7% à celui de la rentrée 2013 (tableau 3). Cette évolution reposerait sur le dynamisme démographique et sur le maintien à des niveaux proches de ceux observés en 2013-2014 des taux de poursuite des bacheliers généraux à l'université.

Le nombre de nouveaux entrants en IUT progresserait de 3,5% entre 2013 et 2023. La croissance serait soutenue pour les nouveaux bacheliers détenteurs d'un baccalauréat d'une série technologique, bénéficiant de la politique d'orientation prioritaire sur cette filière : elle atteindrait 7,8% sur dix ans. En revanche, l'attractivité de cette filière et la possibilité de s'y engager seraient moindres pour les bacheliers généraux : la progression serait de 3,4% sur dix ans.

Les flux d'entrée devraient rester soutenus en CPGE (+9,1%) à la faveur de la démographie et d'une attractivité toujours forte de ces filières. Sur les dix précédentes années (2003-2013), cette filière avait enregistré un grand dynamisme de ses flux d'entrée (+11,3%), grâce à la progression du nombre de bacheliers généraux. La fluidité accrue entre classes préparatoires aux grandes écoles et universités, issue des dispositions législatives en matière de conventionnement entre les deux filières, devrait permettre une poursuite de ce dynamisme dans un contexte démographique porteur.

Les nouvelles inscriptions en première année de STS seraient en nette hausse (+16,2%) entre 2013 et 2023 (tableau 3), cette croissance sur longue période traduisant à la fois le dynamisme de cette filière et le décrochage ponctuel en 2013 imputable à la réforme. La politique d'orientation prioritaire se traduirait par un accroissement du taux de poursuite des bacheliers professionnels dans cette filière tout au long de la période (environ +5 points, hors apprentissage), impactant au demeurant le

<sup>2</sup> Les nouveaux entrants sont constitués de l'ensemble des étudiants pour lesquels aucune entrée en enseignement supérieur n'était enregistrée auparavant : des nouveaux bacheliers de l'année, des étudiants venant de l'étranger, des bacheliers plus anciens ayant différé leur entrée en étude supérieures et des étudiants déjà inscrits en enseignement supérieur auparavant mais dans une filière non couverte par les systèmes d'informations.

taux de poursuite total de ces bacheliers. Ainsi, la croissance des nouveaux entrants détenteurs d'un baccalauréat professionnel atteindrait 29,3% sur dix ans.

Sur l'ensemble des quatre principales filières de l'enseignement supérieur, les flux d'entrée en 2023 seraient supérieurs de 6,4% à ceux de 2013, soit 29900 nouveaux entrants supplémentaires.

### 125 200 étudiants de plus à l'université

En dix ans, l'université (hors IUT) gagnerait 125200 étudiants, soit une hausse de 8,8%, hausse intermédiaire entre celle du cursus licence (+8,2%) et celle du cursus master (+10,2%), suite aux nombreuses

entrées supplémentaires sur la période et à l'allongement de la durée des études. Ce dynamisme bénéficierait aussi à la poursuite d'études en doctorat : les effectifs de doctorants seraient en hausse sur la période (+3,6%) (tableau 4).

Tous cursus confondus, les effectifs seraient croissants en sciences et STAPS (+19,3%), lettres et sciences humaines (+11,2%) et santé (+7,4%). En revanche, ils seraient décroissants en droit (-2,2%) et économie (-1,1%).

### 219 700 étudiants de plus dans l'ensemble de l'enseignement supérieur

En 2023, 2649600 étudiants seraient inscrits dans l'enseignement supérieur fran-

çais, soit 219700 étudiants de plus qu'en 2013 (+9%) (tableau 1). Pour l'ensemble des quatre principales filières, la hausse serait de 8,2%, soit 154100 étudiants supplémentaires. L'augmentation la plus importante concernerait l'agrégat des « autres formations » (13,5%). Les effectifs universitaires hors IUT seraient aussi particulièrement dynamiques (8,8%). Viendraient ensuite les CPGE (8,2%); les formations d'ingénieurs non universitaires (6,6%), les STS (6,4%) et les IUT (4,2%).

**Laurent Fauvet,**  
**MENESR-DGESIP-DGRI-SCSESR-SIES-A2 1**

## Principales hypothèses retenues pour les prévisions

### Méthodologie

Les effectifs de l'enseignement supérieur dépendent, en grande partie, du flux d'entrée dans le supérieur. Au départ, on dispose de prévisions d'effectifs de terminales principalement déterminées par les projections démographiques de l'Insee. Les effectifs de bacheliers sont ensuite estimés à partir de ces effectifs de terminales auxquels on applique une projection des taux de réussite au baccalauréat. On applique ensuite aux bacheliers des taux de poursuite par série du baccalauréat et filière de l'enseignement supérieur pour estimer le nombre de nouveaux bacheliers qui devraient entrer chaque année dans les différentes filières. On fait ensuite « vieillir » ces entrants dans l'enseignement supérieur sur la base de taux de passage ou de redoublement. Les hypothèses sur les taux de poursuite sont centrales dans les scénarii de projections. On pose comme hypothèse que les capacités d'accueil des établissements ne sont pas contraintes globalement et permettent d'intégrer sur l'ensemble des filières les flux supplémentaires d'étudiants. Le caractère ou non sélectif d'une voie peut toutefois se traduire par un ajustement différencié à l'afflux d'étudiants une année donnée. En 2014, la projection initialement réalisée en juillet a pu être enrichie à l'automne des premières informations disponibles sur la rentrée 2014. Les estimations des nouvelles entrées de 2014 relèvent donc plus de la prévision que de la projection. Les informations suivantes ont été utilisées : les remontées de la rentrée en lycée concernant les STS et CPGE (hors champ agriculture), les estimations d'inscriptions universitaires pour l'année de cycle Licence (hors académie de La Réunion). Ces informations devront cependant être confirmées lorsque le champ complet sera disponible.

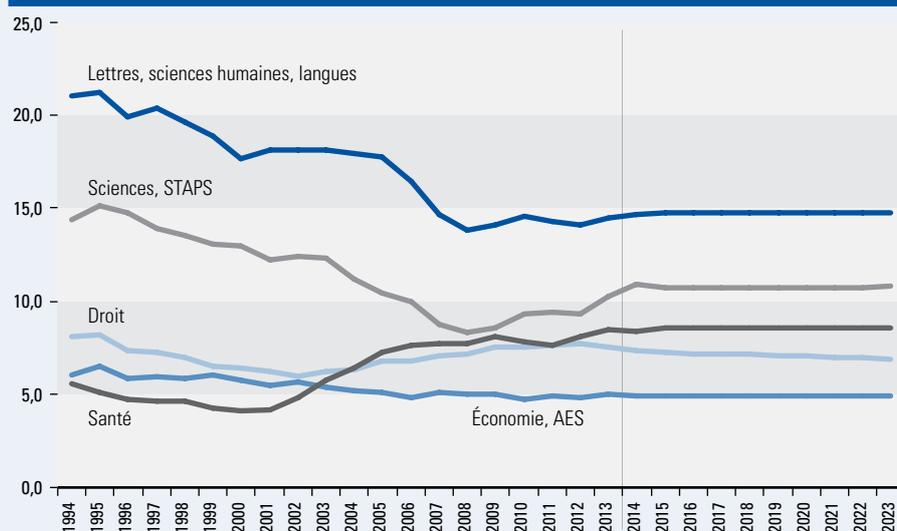
### Hypothèses sur les taux de poursuite

En 2013, 80,8% des bacheliers généraux et technologiques ont poursuivi leurs études dans les quatre principales filières de l'enseignement supérieur (86,1% pour les bacheliers généraux et 67,7% pour les bacheliers des séries technologiques), soit un taux identique à celui de 2012, qui masque néanmoins deux évolutions de sens opposés (+0,4 point pour les bacheliers généraux, -1,6 point pour les bacheliers des séries technologiques). Les premiers éléments sur l'année 2014 font état d'une hausse des taux de poursuite, tant pour les bacheliers généraux que pour les bacheliers technologiques. Pour les premiers, il s'agit de la deuxième année consécutive de hausse, pour les seconds, une telle hausse n'avait pas été observée depuis 2009. Ces évolutions s'inscrivent néanmoins dans une tendance longue à la baisse des taux de poursuite de ces bacheliers. Par conséquent, on fait l'hypothèse d'une poursuite modérée de cette baisse du taux de poursuite qui s'établirait à 80,1% en 2023.

Les évolutions sont cependant contrastées selon les filières de l'enseignement supérieur. Le taux de poursuite des bacheliers généraux et technologiques est en baisse tendancielle en STS, tandis qu'ils sont légèrement en hausse dans les IUT et en légère augmentation dans les CPGE. À l'université, le taux de poursuite des bacheliers généraux et technologiques est en hausse dans toutes les filières sauf en droit. L'année 2014 confirmerait les évolutions par grandes filières observées en 2013.

En sciences, un nouvel épisode de hausse confirme la tendance observée depuis 2009, d'un regain d'attractivité pour la filière. En lettres et économie, si les taux de poursuite progressent, on reste sur le palier atteint depuis 2009. En santé, le regain d'attractivité observé depuis la réforme de la PACES semble se confirmer. Enfin, en droit, la légère baisse du taux de poursuite en 2013 ne remet pas en cause le palier atteint depuis 2009. Ainsi, la stabilité des taux de poursuite pour l'ensemble des filières est de mise en raison de la hausse marquée du taux de poursuite enregistrée en 2013, du caractère provisoire des estimations de 2014 et de la nécessaire prudence sur cette évolution. Un taux moyen calculé sur les années 2012, 2013 et 2014 est appliqué à partir de 2015.

**GRAPHIQUE - Taux de poursuite des bacheliers généraux et technologiques dans les différentes filières universitaires pour le scénario tendanciel (France métropolitaine + DOM hors Mayotte)**



Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

## Principales hypothèses retenues pour les prévisions (suite)

Les bacheliers professionnels poursuivent de plus en plus leurs études dans l'enseignement supérieur sous statut scolaire. De 22 % en 2008, ils étaient 27 % en 2012 et 30 % en 2013. Néanmoins, le taux de poursuite observé en 2013 résulte de deux effets opposés, à savoir plus d'effectifs de bacheliers professionnels poursuivant dans l'enseignement supérieur mais moins de bacheliers professionnels en 2013 par rapport aux années 2012 et 2014. Le taux observé en 2014 (28,1 %) reste inscrit dans une tendance longue à la hausse si on fait abstraction de l'année 2013. Cette évolution et la mise en place de l'orientation prioritaire en 2013, conduisent à maintenir une hausse tendancielle des taux à l'horizon 2023 et porte le taux de poursuite global sous statut scolaire des bacheliers professionnels à 30,6 %. En revanche, en 2014 comme en 2013, leur propension à poursuivre des études à l'université resterait orientée à la baisse, on anticipe donc une baisse modérée mais régulière de ce taux.

La forte croissance du nombre de bacheliers professionnels entraîne une diminution du taux de poursuite de l'ensemble des bacheliers. Il s'agit d'un effet de structure : les bacheliers professionnels sont ceux qui ont le taux de poursuite le plus faible, donc leur part plus importante dans l'ensemble des bacheliers fait diminuer mécaniquement le taux global. Néanmoins en 2013, le nombre de bacheliers professionnels a décliné, et malgré un taux de poursuite en hausse, le nombre de nouveaux entrants était moins important qu'en 2012 ; par conséquent le taux de poursuite, toutes séries du bac confondues, est passé de 63,9 % à 67,3 % entre 2012 et 2013. En 2014, la situation serait inversée, avec une hausse des bacheliers professionnels et une baisse de leur taux de poursuite. Le taux de poursuite global de l'ensemble des bacheliers serait donc inférieur en 2014 à son niveau de 2013. Cette baisse est néanmoins modérée car les taux de poursuite des autres bacheliers est croissant. Par conséquent, une très légère baisse des taux de poursuite globaux est anticipée.

Pour les autres formations (autres écoles d'ingénieurs non universitaires, écoles de commerce, d'art, d'architecture, de notariat, les facultés privées, écoles paramédicales et sociales...), les projections sont réalisées à partir de l'observation des tendances passées des effectifs de ces formations, que l'on prolonge.

## Bilan de la mise en œuvre de l'orientation prioritaire

À la rentrée 2013, a été mis en vigueur un nouveau dispositif dont les modalités sont précisées dans la loi relative à l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) adoptée le 22 juillet 2013, qui indique dans son article 18 que le recteur d'académie « peut prévoir, pour l'accès aux sections de techniciens supérieurs et aux instituts universitaires de technologie, respectivement un pourcentage minimal de bacheliers professionnels et un pourcentage minimal de bacheliers technologiques, ainsi que des critères appropriés de vérification de leurs aptitudes ».

Par ce biais, des bacheliers professionnels ont pu entrer en STS en plus grand nombre à la rentrée 2013. En effet, si leur part en STS était déjà croissante

depuis huit ans, la hausse sensible du taux de poursuite (de 18 % à 22 %) est pour l'essentiel la traduction de ce nouveau dispositif.

De même, le taux de poursuite des bacheliers des séries technologiques en IUT est passé de 9,7 % à 11,1 % après plusieurs années de stagnation.

Néanmoins, il est difficile d'estimer si les étudiants ayant bénéficié du dispositif auraient poursuivi leurs études sans cela.

Enfin, à supposer que les capacités d'accueil existantes en STS et IUT n'aient pas été en mesure d'accueillir tous les candidats souhaitant poursuivre dans ces filières, l'éviction des bacheliers non ciblés par le dispositif a pu conduire à une réorientation vers d'autres filières de l'enseignement supérieur.

## Champ des établissements

L'université comprend les 74 universités publiques (France métropolitaine et DOM), les PRES de Paris-Est, de Montpellier, de Bretagne, de Grenoble, de Lille et les CUFR (Centres universitaires de formation et de recherche) d'Albi et de Mayotte, recensés dans le système d'information SISE-universités. Les IUT font partie des universités mais leur situation diffère en matière d'évolution, de choix d'orientation et de recrutement. Aussi distingue-t-on les deux filières.

Les établissements assimilés comprennent les autres établissements recensés dans le système d'information SISE-universités : les uni-

versités technologiques, les instituts nationaux polytechniques (INP), l'École du paysage de Blois et cinq grands établissements : l'Institut d'études politiques de Paris, l'Observatoire de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), l'Institut de physique du globe de Paris, Paris-Dauphine (anciennement Paris IX) et, depuis la rentrée 2011, l'université de Lorraine fusionnant les deux universités de Nancy, l'université de Metz et l'INP de Lorraine. Ces grands établissements représentent en 2012 et 2013, 6,3 % des effectifs de l'ensemble des universités (hors IUT) et établissements assimilés.

## Pour en savoir plus

- Laurent Fauvet, « Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2013 à 2022 », *Note d'Information Enseignement supérieur et Recherche*, n° 13.09, MESR-SIES, octobre 2013.
- Sylvie Le Laidier, Fanny Thomas, « Résultats du baccalauréat, session de juin 2014 », *Note d'Information*, n° 29, MENESR-DEPP, juillet 2014.
- Nicolas Miconnet, « Prévisions d'effectifs d'élèves du second degré pour les rentrées 2014 et 2015 : la génération 2000 entre massivement au lycée en 2015 », *Note d'Information*, n° 11, MENESR-DEPP, avril 2014.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS)*, édition 2014, MENESR-DEPP, septembre 2014.

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>  
[depp.documentation@education.gouv.fr](mailto:depp.documentation@education.gouv.fr)

